

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 MARS 2006**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie provisoire (maison des associations) en séance publique, à vingt heures, sous la présidence de Madame FLINTHAM-WALLET Anny, Maire.

Etaient présents : Mesdames Anny FLINTHAM-WALLET, Christiane HERBET, et Messieurs André BALUT, Claude CAHON, Eric OBRY, Jean-Paul VORBECK.
formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusé(e)s: *Mme VINCENT pouvoir à Mme HERBET, Monsieur BUTTIN pouvoir à Mme FLINTHAM-WALLE, Mr HUYON pouvoir à Mr BALUT*

Etaient absent(e)s: Mme FELLER, Mme DERAMBURE, Mr CARON

Mr CAHON a été élu Secrétaire de séance

Compte de Gestion et Compte Administratif 2005

Le Conseil Municipal prend connaissance, par article budgétaire, des dépenses effectuées et des recettes encaissées au cours de l'année 2005. En résumé :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	360 646.49 €	431 510.70 €	+70 864.21 €
INVESTISSEMENT	133 163.36 € *	58 072.12 €	- 75 091.24 €

* *construction de la mairie, révision du Plan d'Occupation de Sols...*

Après en avoir délibéré, et constatant qu'ils présentent bien les mêmes résultats, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2005

Le Conseil Municipal prend également connaissance des comptes de gestion et comptes administratifs 2005 et budget primitif 2006 concernant les budgets annexes lotissement et assainissement.

LOTISSEMENT : Que Ce soit en investissement ou en fonctionnement, rien n'a été dépensé ou encaissé sur ce budget annexe au cours de l'année 2005, donc compte administratif et compte de gestion à 0 €.

	DEPENSES	RECETTES
BUDGET LOTISSEMENT	338 256 €(dont 50 000 € de viabilisation)	338 256 €(vente des terrains)

ASSAINISSEMENT : COMPTE ADMINISTRATIF 2005

	DEPENSES	RECETTES
EXPLOITATION	19 732.29 €	1730 €
INVESTISSEMENT	2 795.35 €	34 750.23 €

ASSAINISSEMENT : BUDGET PRIMITIF 2006

	DEPENSES	RECETTES
EXPLOITATION	32 385 €	32 385 €
INVESTISSEMENT	11 683 €	40 138 €

(+ 256 € à chaque : opération d'ordre, amortissement subvention)

Vote des taux d'impositions 2006

Considérant l'esquisse du Budget préparé avec la Trésorière, constatant le montant des frais de scolarité transférés à la Communauté de Communes du Canton de Conty (qui va donc augmenter ces taux d'impositions), le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de voter les taux suivants de fiscalité directe locale pour l'année 2006 :

- **Taxe d'habitation : 5,44 %** (pour mémoire en 2005 : 7.18 %)
- **Taxe foncière sur les propriétés bâties : 13,09 %** (pour mémoire en 2005 : 17,29 %)
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 19,78 %** (pour mémoire en 2005 : 26,13 %)
- **Taxe professionnelle : 7,18 %** (pour mémoire en 2005 : 9,48 %)

permettant d'obtenir un produit fiscal attendu (compte 7311 de la nomenclature M. 14) de 110 923 euros.

Le Budget Primitif 2006 sera voté le 20 avril 2006

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 30.